



FO Alstom Villeurbanne

<https://www.fo-alstom.com/villeurbanne/>



ÉLECTIONS CSE 2019

Vote électronique par Internet

Vous êtes invités à voter entre le 19 à 14 h et le 24 septembre à 14 h par Internet avec des codes d'accès qui vous ont été envoyés par courrier postal avec les *professions de foi*. FO a conscience de la complexité dans l'acte de vote que peut amener le vote par Internet.

Nous appelons cependant à la mobilisation pour ce scrutin, et nous vous accompagnons dans les difficultés qui peuvent se présenter.

Pour voter, **vous aurez besoin des codes qui vous ont été fournis** par courrier. Conservez-les jusqu'au vote. Pensez – y si vous prévoyez un déplacement ou des vacances.

N'oubliez pas de voter pour vos titulaire ET suppléants.

En cas de difficultés

En cas de perte des codes d'accès, vous aurez la possibilité d'en redemander — une seule fois.

Rendez – vous sur <https://alstom.votes.voxaly.com>, vous aurez à saisir nom, prénom, date de naissance, code postal, et clé du numéro de Sécurité sociale.

Si vous avez des difficultés lors de votre action de vote, ou si vous constatez une anomalie, n'hésitez pas à vous rapprocher de B. Fouques (baptiste.fouques@alstomgroup.com), délégué de liste FO, qui pourra donner suite à vos constats.

Du 19 au 24 septembre
Vous élisez vos représentants au CSE
Alors votez !
Leur représentativité en dépend.

Donnez la représentativité à FO Villeurbanne

Pour pouvoir vous représenter et vous défendre

Pour être habilité à négocier les accords collectifs, FO doit être une *organisation représentative*.

FO a besoin de votre vote pour pouvoir participer aux négociations avec la direction, et pouvoir vous défendre efficacement dans vos situations individuelles ou collectives.

Pour cela, FO doit atteindre 10 % des suffrages exprimés

FO sera une *organisation représentative* si elle obtient 10 % des suffrages exprimés au premier tour des élections professionnelles.

Retrouvez le bilan d'activité FO et nos engagements sur

<https://www.fo-alstom.com/villeurbanne/> ou auprès de vos candidats FO

Pour la défense de vos droits, votez FO.

Nos candidats aux élections professionnelles à Villeurbanne



Baptiste Fouques



Bastien Reynaud Leger

**Voter pour FO,
c'est voter pour des listes présentées par un
syndicat libre et indépendant.**